



UNEP-PNUE



**CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION
D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**

**RAPPORT SUR LE SÉMINAIRE NATIONAL
SUR LA CONVENTION POUR LA GESTION
DES EAUX DE BALLAST**

**BOU ISMAIL, ALGÉRIE,
1^{er} et 02 octobre 2013**

SOMMAIRE

SYNTHÈSE

1	Généralités	1
	Lieu.....	1
	Supports et documentation de formation	1
	Participants.....	1
	Intervenants et experts	1
2.	Introduction au sujet	1
	Contexte	1
	Objectif du Séminaire.....	2
3	Le Séminaire	2
	Discours d'ouverture	2
	Journée 1 – 1er octobre.....	3
	Journée 2 – 2 octobre.....	3
4.	Évaluation et conclusion du Séminaire	4

ANNEXE I Liste des participants et intervenants

ANNEXE II Programme

ANNEXE III Questionnaire d'évaluation

ANNEXE IV Résultat des échanges et décisions arrêtées

SYNTHÈSE

La Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM) de 2004, visant à prévenir les risques liés au transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes via le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires, doit bientôt entrer en vigueur. Par conséquent, les États parties et leurs Administrations doivent être prêts à répondre aux exigences et aux obligations qu'elle implique.

La vocation du Séminaire national sur la Convention pour la gestion des eaux de ballast organisé à Bou Ismail (Algérie) les 1^{er} et 2 octobre 2013 était de mieux sensibiliser les acteurs algériens sur la mise en place de ce texte et de soutenir la création d'un groupe de travail national afin de définir une stratégie nationale et de prendre les mesures préparatoires nécessaires pour l'application. Cette manifestation, organisée par le REMPEC en coopération avec le Ministère des Transports algérien et financée par l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le cadre de son Programme intégré de coopération technique (PICT), a reçu le soutien du Projet de Partenariat GloBallast entre le FEM, le PNUD et l'OMI.

Ce Séminaire national a traité des problèmes liés à la mise en œuvre de la Convention et des rôles respectifs de l'État du pavillon, de l'État du port et de l'État côtier. La question des procédures de contrôle de conformité et des mesures d'application des prescriptions a également été abordée, de même que celle des prélèvements d'échantillons (D-1 et D-2). La présentation de la stratégie régionale et d'exemples nationaux a permis d'offrir un éclairage pratique sur ces questions.

Ces deux journées ont été l'occasion pour les participants d'échanger points de vue et informations sur les différentes conditions à remplir dans le cadre du processus de mise en œuvre de la Convention. Les participants se sont dits satisfaits du programme du Séminaire et ont exprimé un retour positif. Ils ont arrêté quatre actions à suivre : 1- Identification d'un organe de coordination (affaires maritimes) ; 2- Préparation d'une réunion avec les différentes parties prenantes conformément à l'étude de cas sur la Croatie ; 3- Création d'un formulaire de compte rendu sur les eaux de ballast en collaboration avec plusieurs ports ; 4- Étude par le représentant du Ministère de l'Environnement d'un programme ou d'un plan de communication pour sensibiliser le public, incluant éventuellement la vidéo « Invaders from the sea » (Les envahisseurs venus de la mer).

1. Généralités

Lieu

Le Séminaire national sur la Convention pour la gestion des eaux de ballast a été organisé par le REMPEC en coopération avec le Ministère des Transports algérien et financé par l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le cadre de son Programme intégré de coopération technique (PICT). Il a reçu le soutien du Projet de Partenariat GloBallast entre le FEM, le PNUD et l'OMI.

Le Séminaire s'est tenu à l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) de Bou Ismail les 1^{er} et 2 octobre 2013. Les conférenciers ont été logés à l'hôtel Safir Mazafran, à Zeralada, à 20 minutes environ (en voiture) de l'ENSM, et ont pu déjeuner à l'ENSM. Cette manifestation s'est déroulée en français.

Supports et documentation de formation

Les supports de formation envoyés par l'organe de coordination du Projet de Partenariat GloBallast ont été bloqués par la douane algérienne et n'étaient pas disponibles au cours du Séminaire. L'ENSM a par conséquent imprimé des copies de l'e-mail sur la Convention avant le Séminaire. Les organisateurs ont également remis aux participants le dépliant du Projet GloBallast sur la biosécurité. À l'issue du Séminaire, tous les participants se sont également vus remettre sur une clé USB de l'OMI un jeu complet de documents, y compris les présentations et les nouveaux éléments relatifs au prélèvement d'échantillons.

Participants

Des représentants de différentes entités gouvernementales algériennes, ainsi que de compagnies portuaires et maritimes, ont assisté à ce Séminaire. La majorité d'entre eux venaient de l'Administration maritime, des Autorités portuaires et de l'École maritime (ENSM). L'Administration maritime et le REMPEC ont atteint leur objectif en réussissant à rassembler des participants qui n'avaient encore jamais reçu de formation sur le sujet. Des acteurs clés manquaient néanmoins à l'appel, notamment les centres de recherche, ainsi que plusieurs participants clés absents la seconde journée (ex. Ministère de la Santé et représentants d'universités).

Intervenants et experts

Le Séminaire national a été présidé par le Dr Raphael Baumler, intervenant et expert de l'Université Maritime Mondiale (UMM), assisté de M. Babacar Diop, expert indépendant du Sénégal. M. El Matmati, Directeur adjoint de la Direction de la Marine marchande et des Ports du Ministère des Transports algérien a brièvement dressé le bilan de la situation en Algérie au regard des espèces aquatiques exogènes et des eaux de ballast.

La liste détaillée des participants et des intervenants figure en **Annexe I**.

2. Introduction au sujet

Contexte

En 1988, la question du transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par le biais des eaux de ballast a été soumise à l'OMI par le Canada. À l'issue d'un long processus de discussions et de négociations, la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires (Convention BWB) a été adoptée en 2004.

Le premier objectif de cette Convention est d'éviter le transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par une gestion adéquate des eaux de ballast à bord des navires. Comme c'est le cas de tout traité international, un certain nombre de conditions doivent être remplies avant son entrée en vigueur. Alors que le nombre de ratifications requis est d'ores et déjà atteint, il n'en va pas de même pour le pourcentage fixé de la flotte mondiale. Néanmoins, la possibilité d'une ratification par d'autres États au cours des prochains mois permet d'envisager une entrée en vigueur de la Convention d'ici 2014/2015. L'échéance se rapprochant, un effort de promotion s'impose pour aider les États à prendre les mesures nécessaires à son application.

Afin de soutenir la ratification et la mise en œuvre de la Convention dans la région méditerranéenne, le REMPEC a organisé un séminaire de sensibilisation nationale de deux jours en Algérie en vue de promouvoir l'application de la Convention BWM dans le pays. Les experts présents ont partagé leurs connaissances et leur expérience avec les participants issus de divers ministères et entités algériens.

Objectif du Séminaire

L'objectif premier était de mieux sensibiliser les acteurs concernés à l'application de ce texte, de répondre à leurs questions et de soutenir la création d'un groupe de travail national sur la Convention BWM reposant sur la stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires. Les autres objectifs visés consistaient à souligner l'importance d'une mise en œuvre cohérente englobant les questions qui concernent l'État du pavillon, l'État du port et l'État côtier, et de démontrer la nécessité d'une approche transversale du problème dans les administrations, c'est-à-dire une approche commune dans les domaines du transport, de l'environnement, de la santé, de la communication, de la marine, etc.

L'hétérogénéité du public attendu a conduit à articuler le Séminaire autour d'une grande variété de sujets et de débats en lien avec la mise en œuvre de la Convention BWM dans le contexte de l'Algérie.

Si le contenu n'était pas totalement préformaté et a été adapté pour répondre aux exigences de ce Séminaire et des participants, le programme s'appuyait sur les modules de formation du Projet de Partenariat GloBallast existants afin de favoriser un socle commun de connaissances et de compétences. Les nouveaux éléments introduits durant le Séminaire ont été intégrés aux supports existants. Le programme du Séminaire (avec les horaires) est joint en **Annexe II** du présent rapport.

Pour appuyer ces présentations générales, des expériences nationales ont été abordées afin d'offrir des informations concrètes sur la mise en œuvre de la Convention BWM. Cette formation visait enfin à créer des interactions pour favoriser le partage de connaissances et permettre aux participants de tirer parti de l'expertise et de l'expérience de chacun.

3. Le Séminaire

Discours d'ouverture

M. Benyelles Abderrahim Lotfi, Directeur de la Marine marchande et des Ports du Ministère des Transports algérien, a prononcé le discours d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue aux participants et aux intervenants. M. Mohamed Haddidi, Directeur de l'ENSM, a souhaité à tous les participants la bienvenue dans son établissement.

Le Dr Raphaël Baumler, a prononcé quelques mots également au nom de l'OMI et du REMPEC, saluant le soutien apporté par le Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI, ainsi que par le Projet de Partenariat GloBallast. Pour conclure, il est revenu sur les objectifs du Séminaire et sur l'importance de la coopération entre les différentes entités nationales impliquées dans la préparation de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention BWM.

Les intervenants et les participants se sont ensuite présentés tour à tour.

Journée 1 – 1^{er} octobre

- Le Séminaire s'est ouvert sur un débat. L'objectif était de poser les grandes idées sur les risques d'espèces invasives et la nécessité de mettre en place une réglementation et de ratifier la Convention.
- Un documentaire vidéo de 60 minutes, « Invaders from the sea » (Les envahisseurs venus de la mer), a ensuite été projeté, suivi par un débat riche d'échanges.
- Après la pause, M. El Matmati a effectué une présentation du trafic dans les ports algériens et des espèces exogènes invasives déjà identifiées. Cet exposé a servi de base à un débat sur la vulnérabilité des ports algériens et sur l'importance de mettre en place une réglementation adaptée pour contrôler une problématique déjà majeure dans le pays.
- La présentation suivante, de M. Babacar Diop, était consacrée à la gestion des eaux de ballast et aux espèces invasives en milieu marin.
- M. Babacar a poursuivi avec une autre présentation sur la réponse internationale au problème des espèces exogènes invasives, qui a notamment donné naissance à la Convention BWM. Il a indiqué les situations dans lesquelles l'application de la Convention devait être envisagée et a expliqué ses diverses dispositions.
- Le Dr Baumler a conclu la première journée par une intervention sur la gestion des eaux de ballast à bord des navires, en mettant plus particulièrement l'accent sur les aspects opérationnels. Il a expliqué l'objectif de la gestion des eaux de ballast et les différentes possibilités qu'envisage la Convention, avant d'aborder plus précisément les systèmes de traitement des eaux de ballast.

Journée 2 – 02 octobre

- Lors de la première intervention de la journée, le Dr Baumler a présenté le concept de conformité, surveillance et application. Il s'est attaché à décrire la complexité du contrôle par l'État du port (PSC) dans le cadre de la Convention BWM, et en particulier en ce qui concerne le prélèvement et l'analyse d'échantillons. Il a en outre rappelé l'importance de disposer de bases dans le droit national concernant les sanctions et les peines encourues en cas d'infraction.
- Le Dr Baumler a enchaîné avec une présentation sur l'expérience nationale. Il s'est concentré sur deux pays en particulier : la Croatie et l'Australie. L'étude de cas sur la Croatie visait à expliquer dans le détail le processus de ratification de la Convention, tandis que celui sur l'Australie concernait les détails pratiques de la mise en œuvre dans le cadre d'une politique intégrée de biosécurité. Toutes deux confirmaient l'importance d'un formulaire de compte rendu de gestion des eaux de ballast. L'idée était de démontrer les avantages offerts par l'utilisation de ce document, simple et sans frais, en termes de collecte et d'enregistrement de données.
- Après la pause-déjeuner, M. Diop est intervenu pour présenter le Projet GloBallast et l'importance d'arrêter une stratégie nationale. Il a décrit les stratégies, niveaux et principales parties prenantes à impliquer dans son élaboration. L'objectif était de donner un aperçu du processus de mise en œuvre étape par étape de la Convention BWM dans le contexte national, en tenant compte des différents acteurs concernés. L'importance d'établir un groupe de travail national, une stratégie nationale et des dispositions opérationnelles adéquates a été soulignée.
- Cette présentation a donné lieu à un débat, avec pour objectif de faciliter l'établissement d'un groupe de travail national et la préparation d'un plan d'action.
 - Ces échanges portaient sur les sujets suivants : Identification d'un organe de coordination (pour établir un groupe de travail)
 - Identification des parties prenantes à inclure dans un groupe de travail (9 ministères à informer et avec lesquels collaborer)

- Création de sous-comités destinés à accomplir des missions spécifiques dans des délais précis
 - Création d'un formulaire de déclaration pré-arrivée (BWMR) aux fins de formation, d'évaluation et d'enregistrement
 - Élaboration d'une politique de biosécurité incluant des dispositions applicables avant l'arrivée/à l'arrivée/après l'arrivée
 - Identification de cabinets de recherche et de laboratoires en mesure de soutenir la mise en œuvre
 - Sensibilisation du public et de l'industrie de la pêche
 - Collecte de données
- Ces échanges ont été fructueux puisque les participants sont parvenus à 4 décisions : 1- Identification d'un organe de coordination (affaires maritimes) ; 2- Préparation d'une réunion avec les différentes parties prenantes conformément à l'étude de cas sur la Croatie (avec des groupes de travail en charge de tâches spécifiques) ; 3- Création et introduction d'un formulaire de compte rendu sur les eaux de ballast en collaboration avec plusieurs ports ; 4- Étude par le représentant du Ministère de l'Environnement d'un programme ou d'un plan de communication pour sensibiliser le public, incluant éventuellement la vidéo « Invaders from the sea » (Les envahisseurs venus de la mer).

4. Évaluation et conclusion du Séminaire

À l'issue du Séminaire, presque tous les participants ont répondu à un questionnaire d'évaluation. Ils ont exprimé un vif intérêt pour le sujet de cette rencontre et pour le contenu même du Séminaire. Ils ont apprécié la qualité des interventions. Ils ont également exprimé leur point de vue sur l'importance de résoudre le problème le plus tôt possible et ont estimé que les études de cas (sur la Croatie et l'Australie) apportaient des informations utiles sur les aspects pratiques de la mise en œuvre et du régime d'instauration. Ces résultats sont résumés en Annexe III du présent rapport.

À l'issue de la dernière présentation, les intervenants ont conclu le Séminaire et remercié les participants pour leur précieuse contribution à son succès. Ils leur ont rappelé que les organisations régionales et internationales pouvaient les accompagner dans leur processus de mise en œuvre, comme souligné dans les études de cas. Un certificat de participation et une clé USB contenant tous les supports de formation (y compris les présentations) ainsi que des documents de référence ont été remis à chacun des participants.

En guise de conclusion générale, les représentants ont exprimé un grand intérêt pour le sujet. Ils ont indiqué mieux appréhender les vulnérabilités de leur pays (en particulier son port principal) et les menaces auxquelles il est actuellement exposé, ainsi que leurs conséquences potentiellement désastreuses. Ils ont ajouté qu'ils avaient apprécié les présentations des intervenants. Les nombreuses questions et remarques suscitées par le Séminaire ont donné lieu à de multiples débats. L'Annexe IV de ce document détaille le résultat de ces échanges et les principales décisions qui en sont ressorties

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS ET DES CONFERENCIERS

PARTICIPANTS

N°	Noms et Prénoms		Poste occupé	Département Institution	Adresse Postal	Ville	Téléphone	Email
01	EL MATMATI	Mohamed	S/Directeur	MT/DMMP	Ministère des Transports El Biar	Alger	021 92 30 46	Cptemm2004@hotmail.com
02	DOGHMANI	Mohamed	Chef d'Etudes				021 92 98 81	doghmani@ministèrereports.gov.dz
03	BRAHIM	Rabah Sofiane	Ingénieur				021 92 98 81	sbrahimrabah@yahoo.fr
04	BOUDA	Abderrahmane	Directeur Adjoint	ENSM	Ecole Nationale Supérieure Maritime BP, N° 61 Bou-ismail	Tipaza	06 62 32 93 14	abderbouda@yahoo.fr
05	ZOUANE	Kamel	Directeur Adjoint				06 61 23 68 44	Kamel.zouane@yahoo.fr
06	MAKSEN	Semir Tarek	Chef / département				024 46 13 91 07 72 21 82 42	maksens@yahoo.fr
07	KHICHANE	El Hacene	Enseignant				07 78 80 79 11	hacenekhichane@yahoo.fr
08	DERARDJA	Djamel	Enseignant				024 46 28 41 07 90 66 85 99	derardjabba@yahoo.fr
09	KADDOUR	Abderrezak	Enseignant				06 62 11 30 56	amkadour@hotmail.fr
10	ABIDAT	Mohamed	Ingénieur				07 91 09 25 61	abidatfr@yahoo.fr
11	KHODJA	Aicha	Administrateur				024 46 84 81	K_aicha10@yahoo.fr
12	BOUTADJINE	Salah	DAM	SNGC	Cité brise marine, Bordj Elbahri	Alger	06 61 33 06 83	
13	ZOUAOUCHA	Miloud	SMP/ORAN		BP 2008 N° 02 sidi El houari	Oran	06 61 47 82 36	milouddz@yahoo.fr
14	AIT DAOUD	Nadjiba	Chef de bureau	MPRH	Ministère de la Pêche et des ressources halieutiques Route des quatre canons,	Alger	021 43 33 74 /75	Sa_nadjiba@yahoo.fr
15	HADJRES	Ahlem	Chef de bureau				021 43 39 68 06 67 33 94 29	Ahlem hedjres@yahoo.fr

N°	Noms et Prénoms	Poste occupé	Département Institution	Adresse Postal	Ville	Téléphone	Email
16	HABBECHÉ Fatiha	S/Directeur	MEM	Ministère de l'Energie et des Mines - Tour A Val d'Hydra	Alger	021 48 84 29	Fatiha.habbeche@mem.gov.dz
17	BOUSTILA Souad	Ingénieur	MATE	Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement -Route des quatre canons	Alger	021 43 28 75 07 74 16 54 88	Souad-cnl@hotmail.fr
18	CHAKER Nadia	S/ Directeur	MSRH	Ministère de la Santé et de la réforme hospitalière	Alger	021 27 57 00 05 52 25 97 98	nadiachaker@yahoo.fr
19	BENTABBOUCHE Ali	Cadre dirigeant	CNAN NORD	92, ouled maamar, kouba	Alger	06 61 41 52 60	bentabbouche@cnan-nord.com
20	BOUCHAOUR Djamel		CNAN MED	22, bt B 9 citronnier, Koléa	Tipaza	07 70 53 12 21	bouchaour@cnanmed.dz
21	HADJAL Ryad	Cdt du port	E.P de Béjaia	13, avenue des frères amrani	Béjaia	06 61 63 16 39	Ryad-hadjal@portdebéjaia.dz
22	CHAIB Oualid	Officier de Port	E.P de Skikda	BP 65 Route de l'ilot des chevenes	Skikda	06 70 40 33 32	oscarwili@hotmail.fr
23	BENAMGHAR Mokrane	Capitaine	ENTMV	05, D6 rue djauher nehru	Alger	05 52 11 69 93	
24	LARID Mohamed	DRIG	ENSMAL	Ecole Nationale des Sciences de la mer et de l'Aménagement du Littoral			
25	KAIDARI Bensalem	Chef /Dépt et sécurité	EPA/ Arzew	Entreprise portuaire d' Arzew Capitainerie	Arzew	05 58 48 72 25	Kaidari.cdps@yahoo.fr
26	OURAK Ali	DPA/LSO/ RMR	NOLIS Spa	Nolis, SPA, 138 saidoune Mohamed Kouba	Alger	07 70 63 07 30	aliourak@nolis-spa.com

CONFERENCIERS

N°	Noms et Prénoms	Poste occupé	Département Institution	Adresse Postal	Ville	Téléphone	Email
27	DIOP Babacar	Senior Marine Consultant &Chief Surveyor	Bexcom International	180,. Boulevard du Général Degaulle C-26 BP 21163	Dakar, Senegal	+221 33 823 5768 +221 77 638 83 84 (Portable) +221 33 823 68 49 (fax)	bdiop@arc.sn bexcom@arc.sn
28	BAUMIER Raphael	Assistant Professor	World Maritime University (WMU)	Citadellsvagen 29	21118 Malmö Sweden	+46 40 35 63 382 +46 765 79 28 16 (portable) +46 40 12 84 42 (fax)	rb@wmu.se

ANNEXE II

PROGRAMME

1^{er} JOUR

Heure

08.30– 09.00	Inscriptions
09.00 – 09.30	Messages de bienvenue Introduction au séminaire

Introduction à la gestion des eaux de ballast

9.30 – 10.00	Projection du film OMI-BBC “Les envahisseurs venus de la mer” « Invaders from the Sea »
10.00 – 10.30	L'état des lieux des espèces exotiques envahissantes dans le milieu marin de l'Algérie / Trafic maritime et mouvements des eaux de ballast dans les principaux ports algériens <i>Présentation par un représentant de l'État hôte</i>
10.30 – 11.00	<i>Pause-café</i>
11.00 – 11.30	Introduction à la gestion des eaux de ballast <i>Babacar Diop</i>
11.30 – 12.30	La convention de l'OMI sur la gestion des eaux de ballast et les directives <i>Babacar Diop</i>
12.30 – 14.00	<i>Déjeuner</i>
14.00 – 15.30	Aspects opérationnels de la gestion des eaux de ballast à bord des navires (y compris systèmes de traitement) <i>Raphael Baumler</i>
15.30 - 16.00	<i>Pause-café</i>
16.00 – 17.30	La gestion des eaux de ballast par les États du pavillon, du port et côtiers ainsi que les mesures de contrôle et de suivi de la conformité <i>Raphael Baumler</i>

2^{ème} JOUR

Heure

Perspectives nationales

09.00 – 09.45	La mise en œuvre de la convention de l'OMI sur la gestion des eaux de ballast – expériences mondiales, régionales et nationales <i>Raphael Baumler</i>
09.45 – 10.30	Développement d'un cadre stratégique national de contrôle des eaux de ballast et des directives et outils GloBallast connexes <i>Babacar Diop / Raphael Baumler</i>
10.30 – 11.00	<i>Pause-café</i>
11.00 – 12.30	Discussion: Mise en œuvre de la convention de l'OMI sur la gestion des eaux de ballast (BWM) et constitution d'une équipe nationale spéciale et développement d'une stratégie nationale <i>Babacar Diop / Raphael Baumler</i>
12.30 – 14.00	<i>Déjeuner</i>
14.00 – 15.30	Conclusion: Vers une stratégie nationale/plan d'action pour la gestion des eaux de ballast – la constitution d'une équipe nationale spéciale et le développement d'un plan d'action/ feuille de route avec les participants <i>Babacar Diop / Raphael Baumler / représentant de l'État hôte</i>
15.30 – 16.00	Cérémonie de clôture

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

Dispositions avant l'activité

- | | | | | | |
|---|---|-----|----|-----|----------|
| 1 | Avez-vous reçu l'invitation en temps utile ? | Oui | 18 | Non | 2 |
| 2 | Avez-vous reçu les renseignements ci-après sur la réunion avant votre participation à celle-ci ? | | | | |
| | • objectif et portée | Oui | 15 | Non | 5 |
| | • domaines et programme couverts | Oui | 11 | Non | 9 |
| 3 | Les instructions concernant les aspects suivants étaient-elles claires et faciles à comprendre ? | | | | |
| | • profil requis du participant | Oui | 15 | Non | 1 |
| | • formulaire de candidature à remplir et à remettre | Oui | 14 | Non | 2 |
| 4 | Avez-vous reçu des renseignements d'ordre logistique sur : | | | | |
| | • le lieu | Oui | 15 | Non | 2 |
| | • le voyage | Oui | 10 | Non | 2 s.o. 6 |
| | • le per diem | Oui | 7 | Non | 2 s.o. 7 |
| | • le logement | Oui | 7 | Non | 2 s.o. 7 |
| 5 | Vous a-t-on confié une tâche en prévision de la réunion, 8 dans l'affirmative, était-elle utile ? | Oui | 8 | Non | 8 s.o. 2 |

Pendant l'activité

- 6 La durée de la réunion était-elle (*cocher la case appropriée*)
(1) trop longue 3 2) adéquate 6 3) trop courte 10
pour couvrir entièrement les thèmes retenus ?
- 7 Veuillez évaluer la réunion en fonction des aspects suivants (*cocher une case par rubrique*)
- | | excellent
médiocre | très satisfaisant | satisfaisant | □ |
|---------------|-----------------------|-------------------|--------------|---|
| Lieu | 12 | 6 | 2 | □ |
| Installations | 7 | 9 | 4 | □ |
| Équipement | 9 | 9 | 4 | □ |
- 8 Que pensez-vous des aspects ci-après de la documentation fournie (*cocher une case par rubrique*)
- | | excellent | bon | satisfaisant | médiocre |
|-----------------------|-----------|-----|--------------|----------|
| Présentation | 10 | 8 | □ | □ |
| Clarté | 10 | 6 | 2 | □ |
| Contenu technique | 10 | 6 | 2 | □ |
| Couverture des sujets | 9 | 7 | 1 | □ |
| Exhaustivité | 6 | 8 | 1 | □ |

9 Que pensez-vous des aspects ci-après des présentations (*cocher une case par rubrique*)

	excellent	bon	satisfaisant	médiocre
Conception et structure	9	9	2	<input type="checkbox"/>
Clarté	10	7	3	<input type="checkbox"/>
Contenu technique	9	6	5	<input type="checkbox"/>
Couverture des sujets	9	8	3	<input type="checkbox"/>

10 Que pensez-vous de l'utilisation des éléments ci-après :

	excellent	bon	satisfaisant	médiocre
Matériel didactique	5	8	2	<input type="checkbox"/>
Documents de référence de l'OMI	7	6	1	<input type="checkbox"/>
Autres ressources	1	8	1	<input type="checkbox"/>
Activités pratiques ou de groupe	<input type="checkbox"/>	8	<input type="checkbox"/>	s.o. 3
Excursions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	s.o. 10

À la fin de l'activité

11 Veuillez évaluer la performance de chaque conférencier en fonction des éléments suivants (*veuillez cocher une case par rubrique*)

Nom du conférencier (inscrire ci-dessous)	excellent	bon	satisfaisant	médiocre
.1 _____				
contenu de l'exposé	12	7	1	<input type="checkbox"/>
présentation	12	6	2	<input type="checkbox"/>
capacité de transfert des connaissances	12	7	1	<input type="checkbox"/>
efficacité avec laquelle le conférencier :				
• a répondu aux questions	9	6	2	<input type="checkbox"/>
• a proposé des solutions aux problèmes	10	7	3	<input type="checkbox"/>
Nom du conférencier (inscrire ci-dessous)	excellent	bon	satisfaisant	médiocre
.2 _____				
contenu de l'exposé	14	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
présentation	16	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
capacité de transfert des connaissances	14	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
efficacité avec laquelle le conférencier :				
• a répondu aux questions	9	9	1	<input type="checkbox"/>
• a proposé des solutions aux problèmes	9	8	2	<input type="checkbox"/>
Nom du conférencier (inscrire ci-dessous)	excellent	bon	satisfaisant	médiocre
.3 _____				
contenu de l'exposé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
présentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
capacité de transfert des connaissances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
efficacité avec laquelle le conférencier :				
• a répondu aux questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- a proposé des solutions
aux problèmes

(Veuillez utiliser d'autres feuilles si le nombre de conférenciers est supérieur à 3)

- 12 Quels ont été les sujets qui étaient les plus intéressants et les plus pertinents pour vous ?
- Tout le séminaire
 - Les instruments de l'OMI pour adresser la question
 - La description de la BWMC (2)
 - L'impact des espèces exotiques invasives (IAS) (2) et la vidéo pour comprendre l'impact de la norme IAS
 - Gestions des eaux de ballast – D1 & D-2 (7)
 - PSC et du contrôle pour l'Etat du port
 - Etude de cas (5)
 - Stratégie nationale (4)
 - Mise en œuvre de la Convention (4)
- 13 Faudrait-il ajouter d'autres sujets ? Oui 12 Non 5
Dans l'affirmative, lesquels :
- Cas d'étude supplémentaires
 - Méthodes pour détecter et identifier IAS
 - Approche scientifique dans d'autres pays
 - Le travail en groupe et l'évaluation continue pour amélioration
 - Exemple de gestion des eaux de ballast
 - Rôle des administrations portuaires
 - Plus de détails.
- 14 Estimez-vous que la réunion a atteint son objectif ? Oui 20 Non
- 15 Pensez-vous utiliser les connaissances que vous avez acquises sur votre lieu de travail ? Oui 20 Non
- 16 Aurez-vous la possibilité de transmettre les connaissances que vous avez acquises à vos collègues sur votre lieu de travail ? Oui 20 Non

Commentaires :

- Merci pour les excellentes présentations (5)
- Excellent et compétentes experts sur le sujet (4)
- Séminaire utile, la sensibilisation doit être intensifiée
- Espérer avoir, d'autres séminaires sur le risque lié au transport maritime
- Séminaire utile comprendre la Convention
- Un bon soutien pour aider les officiers PSC
- Les informations pertinentes pour les étapes préparatoires avant la ratification
- Difficile à mettre en œuvre la Convention
- Les contraintes financières semblent empêcher la mise en œuvre
- Maturité de la Convention prévue
- Malheureusement, plusieurs administrateurs clés les ministres n'étaient pas représentés

- Demander de séminaires à supplémentaires l'OMI et ou REMPEC
- Le séminaire devrait être plus long

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire d'évaluation. Les données que vous nous avez fournies sont importantes et aideront l'OMI à déterminer le succès et l'impact de l'activité, je vous remerci

ANNEXE IV

Résultat des échanges et décisions arrêtées

- Reconnaissance de l'importance du problème et de la nécessité de le résoudre dans les meilleurs délais
- Identification d'un organe de coordination : Direction de la Marine marchande et des Ports du Ministère des Transports algérien
- Application des enseignements tirés de l'étude de cas sur la Croatie pour initier et créer un groupe de travail national et des ateliers dédiés
- Établissement d'un formulaire de compte rendu sur les eaux de ballast dans certains ports algériens pour collecter des données utiles à l'orientation des décisions
- Information et formation des Officiers de Contrôle de l'État du Port
- Identification d'instituts de recherche en charge d'étudier le problème des espèces exogènes invasives et lancement d'une étude de référence
- Prise en compte du problème et des difficultés de prélèvement d'échantillons
- Transfert des connaissances acquises aux autres administrations concernées
- Sensibilisation du public et des politiques au moyen d'une stratégie de communication adaptée ; utilisation de la vidéo « Invaders of the Seas » (Les envahisseurs venus de la mer)